



Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 4 mars 2019

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur David Kimelfeld, Président	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel</i> nominal	(p. 5)
<i>Dépôts</i> de pouvoirs pour absence momentanée	(p. 6)
<i>Procédure</i> d'urgence relative au dossier n° CP-2019-2961 : approbation du principe	(p. 6)
<i>Adoption</i> des procès-verbaux des Commissions permanentes des 18 décembre 2018 et 14 janvier 2019	(p. 6)
N° CP-2019-2887 <i>Rochetaillée sur Saône - Plan de cession - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie métropolitain et cession, à titre onéreux, à M. Sébastien Kenck d'une emprise située 55 allée des Ecureuils -</i>	(p. 10)
N° CP-2019-2888 <i>Saint Priest - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain et cession, à titre onéreux, à la SCI SOCAR d'une parcelle située 183 route de Grenoble -</i>	(p. 10)
N° CP-2019-2889 <i>Vénissieux - Plan de cession - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain et cession à titre onéreux à la société B.R. Immo d'une emprise située 3 rue Honoré Daumier -</i>	(p. 11)
N° CP-2019-2890 <i>Caluire et Cuire - Requalification de la montée des Forts - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager pour la requalification de la voie -</i>	(p. 11)
N° CP-2019-2891 <i>Reprise des dégâts d'intempéries, entretien courant et réparations sur les voies rapides de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N° CP-2019-2892 <i>Irigny - Route de Vourles - Convention de cession de biens meubles du domaine privé de la Métropole de Lyon -</i>	(p. 11)
N° CP-2019-2893 <i>Maintenance des équipements fluviaux et des haltes fluviales - Darse Confluence et rives de Saône - Lancement d'une procédure adaptée - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 13)
N° CP-2019-2894 <i>Cailloux sur Fontaines - Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) ICF habitat sud-est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N° CP-2019-2895 <i>Charly - Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Immobilière Rhône Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)

N° CP-2019-2896	<i>Chassieu - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N° CP-2019-2897	<i>Francheville - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès d'Arkéa -</i>	(p. 13)
N° CP-2019-2898	<i>Lyon - Saint Priest - Meyzieu - Villeurbanne - Vénissieux - Vaulx en Velin - Sainte Foy lès Lyon - Garanties d'emprunts accordées à la société commandite par actions (SCA) Foncière habitat et humanisme suite à la cession du patrimoine par l'association Aralis et du transfert du passif associé souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 13)
N° CP-2019-2899	<i>Lyon - Villeurbanne - Genay - Corbas - Sainte Foy lès Lyon - Oullins - Rillieux la Pape - Francheville - Caluire et Cuire - Rochetaillée sur Saône - Fleurieu sur Saône - Craponne - Saint Fons - Champagne au Mont d'Or - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement de la dette -</i>	(p. 13)
N° CP-2019-2900	<i>Lyon 3° - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2018-2303 du 9 avril 2018 -</i>	(p. 13)
N° CP-2019-2901	<i>Lyon 3° - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2902	<i>Lyon 7° - Garanties d'emprunts accordées à l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Chevreur Lestonnac auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2018-2380 du 14 mai 2018 -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2903	<i>Lyon 7° - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2904	<i>Lyon 7° - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Alliade habitat auprès du Crédit Agricole Centre-Est -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2905	<i>Marcy l'Etoile - Lissieu - Garanties d'emprunts accordées à l'office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2906	<i>Sainte Foy lès Lyon - Lyon - Ecully - Charly - Caluire et Cuire - Chassieu - Villeurbanne - Irigny - Francheville - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) suite à la cession de biens par la société Cité nouvelle - Transfert de dette -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2907	<i>Vaulx en Velin - Lyon 6° - Lyon 8° - Corbas - Saint Priest - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Transfert des garanties d'emprunts du portefeuille Dexia à la CDC et subrogation des actes -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2908	<i>Villeurbanne - Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme (SA) d'économie mixte locale patrimoniale (SEMPAT) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2909	<i>Villeurbanne - Saint Priest - Décines Charpieu - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat (EMH) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision complémentaire à la délibération du Conseil n° 2017-1971 du 22 mai 2017 - Prêt haut de bilan bonifié n° 81395 -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2910	<i>Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Vilogia auprès de la Banque postale -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2911	<i>Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Rhône Saône habitat auprès du Crédit coopératif -</i>	(p. 14)
N° CP-2019-2912	<i>Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'animation du dispositif d'aide financière pour la résorption des points noirs en assainissement non collectif et pour la réalisation de travaux d'assainissement collectif des voies privées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 16)

N° CP-2019-2913	<i>Fourniture de pièces détachées et de maintenance d'un parc existant de pompes de marque SOMEFLU installées sur les stations d'épuration et de relèvement et sur l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-sud - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures -</i>	(p. 16)
N° CP-2019-2914	<i>Achat de consommables et matériels de laboratoire pour le fonctionnement du laboratoire de la direction eau et déchets et des autres directions de la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offre ouvert -</i>	(p. 16)
N° CP-2019-2915	<i>Partenariat Métropole de Lyon - Waze : participation au programme Connected Citizens mené par Waze - Autorisation de participer au contrat de partenariat de Waze -</i>	(p. 17)
N° CP-2019-2916	<i>Réalisation de maquettes 3D, de prestations associées et de produits dérivés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 17)
N° CP-2019-2917	<i>Convention de collaboration partenariale entre la société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR), l'association les Petits frères des pauvres et la Métropole de Lyon -</i>	(p. 18)
N° CP-2019-2918	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 459 et 609 situés 2 bis rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Latioui -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2919	<i>Charbonnières les Bains - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 14 chemin de la Ferrière et appartenant à M. Gilbert Cros -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2920	<i>Collonges au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située route de Saint Romain angle 2 rue Gayet et appartenant à la société Immobilière Rhône-Alpes (IRA) -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2921	<i>Dardilly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1 route de Limonest et appartenant aux époux Dufresne -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2922	<i>Dardilly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 3 route de Limonest et appartenant à M. René Berger -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2923	<i>Feyzin - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, d'une maison d'habitation située 7 rue des Mariniers et appartenant aux époux Fillon -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2924	<i>Feyzin - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, d'une maison d'habitation située 14 rue des Mariniers et appartenant aux époux Bensadoun -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2925	<i>Feyzin - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, d'une maison d'habitation située 3 rue Jean Bouin et appartenant aux époux Hofri -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2926	<i>Feyzin - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, d'une maison d'habitation située 3 rue des Mariniers et appartenant à Mme Gyslaine Prost -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2927	<i>Genay - Développement urbain - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu, située à l'angle de la rue de l'Aiguillon et de l'avenue des Frères Lumière et appartenant à la société par actions simplifiée (SAS) COATEX -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2928	<i>Lyon 2° - Développement urbain - Zones d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence première et deuxième phases - Acquisition, à l'euro symbolique, de parcelles de terrains nus aménagés représentant des voiries et des espaces publics, situées cours Bayard, rue Denuzière, rue Bichat, place Camille Georges, place Renée Dufourt, passage Ravat et quai Rambaud et appartenant à la société publique locale (SPL) Lyon Confluence -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2929	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement, d'un garage et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 146, 111 et 52 de la copropriété l'Amphitryon situés 15 boulevard Vivier Merle et appartenant à Mme Jocelyne Attia épouse Boachon -</i>	(p. 7)
N° CP-2019-2930	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un local de stockage en rez-de-chaussée formant le lot n° 153 de la copropriété l'Amphitryon situé 15 boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Boachon -</i>	(p. 7)

N° CP-2019-2931	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant, respectivement, les lots n° 234 et 61 de la copropriété l'Amphitryon situés 11 boulevard Vivier Merle et appartenant en indivision à Mme Jocelyne Attia épouse Boachon et Mme Eliore Sobol -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2932	<i>Lyon 3° - Aménagement - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées rue Rochaix et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2933	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 129 et 51 de la copropriété l'Amphitryon situés 15 boulevard Vivier Merle et appartenant à M. André Boachon -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2934	<i>Meyszieu - Voirie de proximité - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain nu située 32 rue Victor Hugo et appartenant à M. et Mme Aggoun -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2935	<i>Pierre Bénite - Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, d'un lot de copropriété situé dans l'ensemble immobilier en copropriété situé rue de la Grande Allée et rue Yon Lug et appartenant à la Société civile immobilière (SCI) Abeilles A7 ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2936	<i>Saint Fons - Voirie - Acquisition, à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain nu située rue Mathieu Dussurgey et appartenant à la société Adoma ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2937	<i>Vaulx en Velin - Développement urbain - Carré de Soie - Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Tase - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle cadastrée BN 43 située 14 allée du Textile et appartenant à la société civile immobilière (SCI) L'Immobilière Vaulx De La Forge -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2938	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Plan urbain partenarial (PUP) Gervais Bussière - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 50 rue Descartes et appartenant à la Commune -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2939	<i>Givors - Développement urbain - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Givors, d'une maison située 6 rue des Tuileries sur la parcelle cadastrée AL 124 -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2940	<i>Lyon 4° - Plan de cession - Cession à l'euro symbolique à la Ville de Lyon d'une parcelle de terrain bâtie située 11 rue Pétrus Sambardier -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2941	<i>Lyon 9° - Habitat et logement social - Revente à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'habitat et humanisme, d'un immeuble situé 29 rue Saint-Pierre de Vaise -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2942	<i>Oullins - Habitat et Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société anonyme (SA) d'HLM ICF Habitat Sud-Est Méditerranée, d'un immeuble situé 91 rue du Perron -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2943	<i>Villeurbanne - Equipement public - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Villeurbanne, d'un terrain bâti situé 13 rue Daniel Llacer -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2944	<i>Albigny sur Saône - Habitat - Bail emphytéotique entre la Métropole de Lyon et le Centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or, portant sur 2 parcelles situées 5 rue Etienne Richerand - Réduction du terrain d'assiette du bail -</i>	(p. 8)
N° CP-2019-2945	<i>Corbas - Plan de cession - Développement économique - Secteur Corbèges et Tâches - Constitution, à titre gratuit, d'une servitude de passage pour l'entretien des espaces verts de la Maison d'arrêt de Lyon Corbas, bénéficiant à l'Etat, grevant la parcelle métropolitaine cadastrée AW 303, située lieu-dit Corbèges et Tâches Sud -</i>	(p. 9)
N° CP-2019-2946	<i>Lyon 1er - Habitat et logement social - Rectification de limites cadastrales et constitution de diverses servitudes entre les consorts Coste, l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat et la Métropole de Lyon sur 2 immeubles mitoyens situés 11 rue d'Alsace Lorraine et 12 rue Royale -</i>	(p. 9)
N° CP-2019-2947	<i>Cailloux sur Fontaines - Réaménagement du chemin de Four - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 9)
N° CP-2019-2948	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er décembre 2018 au 31 janvier 2019 -</i>	(p. 18)
N° CP-2019-2949	<i>Lyon 7° - Autorisation donnée à l'Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA) Lyon de déposer une demande de permis de construire provisoire sur la parcelle cadastrée CD 200 située 186 rue de Gerland -</i>	(p. 18)

N° CP-2019-2950	<i>Acquisition de matériels électroménagers pour les services de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 18)
N° CP-2019-2951	<i>Opération de renouvellement des marchés de maintenance et de fournitures sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres -</i>	(p. 18)
N° CP-2019-2952	<i>Bron - Parc-cimetière - Demande de rétrocession et de remboursement d'une concession acquise par Mme Monique Trojani-Raberin -</i>	(p. 18)
N° CP-2019-2953	<i>Pierre Bénite - Convention d'expérimentation d'une valorisation de sols non fertiles par la production de biomasse, à partir de taillis à courte rotation avec la Société forestière de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), les sociétés Suez RR IWS Minerals France et Valterra Dépollution Réhabilitation -</i>	(p. 18)
N° CP-2019-2954	<i>Logement d'abord - Attribution de subventions aux associations et structures oeuvrant dans le cadre de la mise en oeuvre accélérée du plan quinquennal du Logement d'abord pour l'année 2019 -</i>	(p. 19)
N° CP-2019-2955	<i>Lyon 1er - Lyon 2° - Lyon 3° - Lyon 5° - Lyon 8° - Lyon 9° - Saint Genis Laval - Villeurbanne - Aide à la pierre - Logement social 2018 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 20)
N° CP-2019-2956	<i>Lyon 8° - Mission de maîtrise d'oeuvre et d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour des aménagements de voiries et d'espaces publics de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz sud - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
N° CP-2019-2957	<i>Réalisation de prestations de vidage de contenants de propreté sur le domaine public de la Métropole de Lyon - Lots n° 2, 3 et 4 - Autorisation de signer les accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N° CP-2019-2958	<i>LUGDUNUM - Musée et théâtres romains - Tarification pour la boutique du Musée -</i>	(p. 21)
N° CP-2019-2959	<i>Site archéologique de Fourvière - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux pour l'organisation du Festival des Nuits de Fourvière -</i>	(p. 21)
N° CP-2019-2960	<i>Vaulx en Velin - Etude pré-opérationnelle pour les copropriétés du secteur Cervelières-Sauveteurs - Demandes de subventions auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et de la Ville de Vaulx en Velin -</i>	(p. 19)
N° CP-2019-2961	<i>Ecully - Lyon 9° - Champagne au Mont d'Or - Lyon 5° - Tassin la Demi Lune - Sainte Foy lès Lyon - Mission d'assistance pour la gestion externalisée du service public de chauffage urbain du Centre ouest - Autorisation de signer l'accord cadre de service à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 12)

Présidence de monsieur David Kimelfeld
Président

Le lundi 4 mars 2019 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 22 février 2019 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Métropole, sous la présidence de monsieur David Kimelfeld, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Sarah Peillon pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Peillon vous avez la parole.

(Madame Sarah Peillon est désignée et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, MM. Claisse, George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mme Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mmes Belaziz, Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : Mmes Laurent (pouvoir à M. Desbos), Vessiller, Panassier, MM. Jacquet (pouvoir à M. Claisse), Chabrier.

Absents non excusés : MM. Barge, Calvel.

Membres invités

Présents : MM. Devinaz et Gouverneure

Absente excusée : Mme Runel

Absent non excusé : M. Lebuhotel

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Dépôts de pouvoirs pour absence momentanée

- Mme Geoffroy (pouvoir à M. Longueval)
- Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Peillon)

Procédure d'urgence relative au dossier n° CP-2019-2961
Approbation du principe

M. LE PRESIDENT : Il y a un dossier en procédure d'urgence. Donc, mes chers collègues, vous avez reçu le dossier n° CP-2019-2961 concernant l'autorisation de signer l'accord-cadre relatif à une mission d'assistance pour la gestion externalisée du service public de chauffage urbain du Centre ouest.

Ce dossier vous a été adressé en dehors du délai de 8 jours francs, je me dois de vous demander votre accord pour l'examiner en urgence, conformément aux articles L 3611-3, L 3121-19 du code général des collectivités territoriales et 44 de notre règlement intérieur.

Je mets donc l'urgence aux voix.

(L'urgence est adoptée à l'unanimité).

Nous examinerons ce dossier lors du déroulement de notre ordre du jour.

Adoption des procès-verbaux
des Commissions permanentes des 18 décembre 2018 et 14 janvier 2019

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Commissions permanentes des 18 décembre 2018 et 14 janvier 2019. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix.

(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, on va modifier un peu l'ordre de passage pour des raisons opérationnelles, pour un certain nombre de Vice-Présidents. Et je sais que vous ne m'en voudrez pas, je passerai à un moment donné la présidence à Marc Grivel avant la fin pour me rendre à la Conférence de presse du Sytral.

Nous allons démarrer par les dossiers de madame Geoffroy, pour plusieurs raisons d'abord, parce qu'elle a une journée bien remplie à Vaulx en Velin avec une visite de ministre sur un sujet important puis, et ce n'est pas la raison officielle mais je vais le dire, c'est aussi son anniversaire, donc on lui fait ce plaisir.

(Applaudissements dans la salle).

N° CP-2019-2918 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 459 et 609 situés 2 bis rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Latioui - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2919 - Charbonnières les Bains - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 14 chemin de la Ferrière et appartenant à M. Gilbert Cros - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2920 - Collonges au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située route de Saint Romain angle 2 rue Gayet et appartenant à la société Immobilière Rhône-Alpes (IRA) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2921 - Dardilly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1 route de Limonest et appartenant aux époux Dufresne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2922 - Dardilly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 3 route de Limonest et appartenant à M. René Berger - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2923 - Feyzin - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, d'une maison d'habitation située 7 rue des Mariniers et appartenant aux époux Fillon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2924 - Feyzin - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, d'une maison d'habitation située 14 rue des Mariniers et appartenant aux époux Bensadoun - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2925 - Feyzin - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, d'une maison d'habitation située 3 rue Jean Bouin et appartenant aux époux Hofri - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2926 - Feyzin - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) Vallée de la Chimie - Acquisition, à titre onéreux, d'une maison d'habitation située 3 rue des Mariniers et appartenant à Mme Gylhaine Prost - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2927 - Genay - Développement urbain - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu, située à l'angle de la rue de l'Aiguillon et de l'avenue des Frères Lumière et appartenant à la société par actions simplifiée (SAS) COATEX - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2928 - Lyon 2° - Développement urbain - Zones d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence première et deuxième phases - Acquisition, à l'euro symbolique, de parcelles de terrains nus aménagés représentant des voiries et des espaces publics, situées cours Bayard, rue Denuzière, rue Bichat, place Camille Georges, place Renée Dufourt, passage Ravat et quai Rambaud et appartenant à la société publique locale (SPL) Lyon Confluence - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2929 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement, d'un garage et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 146, 111 et 52 de la copropriété l'Amphitryon situés 15 boulevard Vivier Merle et appartenant à Mme Jocelyne Attia épouse Boachon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2930 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un local de stockage en rez-de-chaussée formant le lot n° 153 de la copropriété l'Amphitryon situé 15 boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Boachon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2931 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant, respectivement, les lots n° 234 et 61 de la copropriété l'Amphitryon situés 11 boulevard Vivier Merle et appartenant en indivision à Mme Jocelyne Attia épouse Boachon et Mme Eliore Sobol - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2932 - Lyon 3° - Aménagement - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées rue Rochaix et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2933 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 129 et 51 de la copropriété l'Amphitryon situés 15 boulevard Vivier Merle et appartenant à M. André Boachon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2934 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain nu située 32 rue Victor Hugo et appartenant à M. et Mme Aggoun - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2935 - Pierre Bénite - Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, d'un lot de copropriété situé dans l'ensemble immobilier en copropriété situé rue de la Grande Allée et rue Yon Lug et appartenant à la Société civile immobilière (SCI) Abeilles A7 ou toute autre société qui lui sera substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2936 - Saint Fons - Voirie - Acquisition, à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain nu située rue Mathieu Dussurgey et appartenant à la société Adoma ou toute autre société qui lui sera substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2937 - Vaulx en Velin - Développement urbain - Carré de Soie - Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Tase - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle cadastrée BN 43 située 14 allée du Textile et appartenant à la société civile immobilière (SCI) L'Immobilière Vaulx De La Forge - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2938 - Villeurbanne - Développement urbain - Plan urbain partenarial (PUP) Gervais Bussière - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 50 rue Descartes et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2939 - Givors - Développement urbain - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Givors, d'une maison située 6 rue des Tuileries sur la parcelle cadastrée AL 124 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2940 - Lyon 4° - Plan de cession - Cession à l'euro symbolique à la Ville de Lyon d'une parcelle de terrain bâtie située 11 rue Pétrus Sambardier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2941 - Lyon 9° - Habitat et logement social - Revente à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'habitat et humanisme, d'un immeuble situé 29 rue Saint-Pierre de Vaise - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2942 - Oullins - Habitat et Logement social - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la société anonyme (SA) d'HLM ICF Habitat Sud-Est Méditerranée, d'un immeuble situé 91 rue du Perron - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2943 - Villeurbanne - Equipement public - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Villeurbanne, d'un terrain bâti situé 13 rue Daniel Llacer - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2944 - Albigny sur Saône - Habitat - Bail emphytéotique entre la Métropole de Lyon et le Centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or, portant sur 2 parcelles situées 5 rue Etienne Richerand - Réduction du terrain d'assiette du bail - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2945 - Corbas - Plan de cession - Développement économique - Secteur Corbèges et Tâches - Constitution, à titre gratuit, d'une servitude de passage pour l'entretien des espaces verts de la Maison d'arrêt de Lyon Corbas, bénéficiant à l'Etat, grevant la parcelle métropolitaine cadastrée AW 303, située lieu-dit Corbèges et Tâches Sud - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2946 - Lyon 1er - Habitat et logement social - Rectification de limites cadastrales et constitution de diverses servitudes entre les consorts Coste, l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat et la Métropole de Lyon sur 2 immeubles mitoyens situés 11 rue d'Alsace Lorraine et 12 rue Royale - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2019-2947 - Cailloux sur Fontaines - Réaménagement du chemin de Four - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Geoffroy rapporte les dossiers n° CP-2019-2918 à CP-2019-2947. Madame Geoffroy, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GEOFFROY, rapporteur : Je suis ravie de passer une partie de mon anniversaire avec vous tous. Très bien, je vais commencer par présenter les acquisitions. Tout d'abord, il s'agit d'acquisitions à destination de voiries.

Le dossier n° CP-2019-2919 à Charbonnières les Bains concerne l'acquisition d'un terrain nu d'une surface de 88 m² à titre gratuit.

Le dossier n° CP-2019-2920 à Collonges au Mont d'Or concerne l'acquisition d'un terrain nu d'une surface de 49 m² à titre gratuit pour un élargissement de route.

Le dossier n° CP-2019-2921 à Dardilly concerne l'acquisition d'un terrain nu d'une surface de 56 m² à titre gratuit pour l'aménagement de la route de Limonest.

Le dossier n° CP-2019-2922 à Dardilly concerne l'acquisition d'un terrain nu d'une surface de 115 m² à titre gratuit, toujours pour la route de Limonest.

Le dossier n° CP-2019-2932 à Lyon 3° concerne l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat qui est le vendeur. L'acquisition est celle d'un terrain nu de 146 m² à titre gratuit pour l'ex site RVI.

Le dossier n° CP-2019-2938 à Villeurbanne concerne la Commune qui est le vendeur. Dans le cadre du plan urbain partenarial (PUP) Gervais Bussière, il s'agit d'un terrain nu d'une surface de 417 m² à titre gratuit.

Toujours sur la question des acquisitions, le dossier n° CP-2019-2918 à Bron concerne l'opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon. Il s'agit de l'acquisition d'un appartement et d'une cave de 65 m² pour un montant de 80 000 €.

Ensuite, il y a 4 opérations sur la Commune de Feyzin. Dans le cadre du plan de prévention des risques technologiques (PPRT), il s'agit d'acquisitions, auprès de particuliers, de maisons d'habitation :

- le dossier n° CP-2019-2923 pour une surface de 391 m² et un montant de 76 416,67 €,
- le dossier n° CP-2019-2924 pour une maison de 743 m² et un montant de 88 032 €,
- le dossier n° CP-2019-2925 pour une surface de 1 286 m² et un montant de 100 870 €,
- le dossier n° CP-2019-2926 pour une surface de 579 m² et un montant de 97 202 €.

Le dossier n° CP-2019-2927 à Genay concerne la requalification de l'avenue des Frères Lumière avec l'acquisition d'un terrain nu d'une surface de 649 m² pour un montant de 14 278 €.

Le dossier n° CP-2019-2928 à Lyon 2° concerne la société publique locale (SPL) Lyon Confluence qui est le vendeur. Il s'agit de la rétrocession, dans le cadre de la ZAC, d'un terrain nu de 11 359 m² à un euro.

Il y a 4 dossiers pour Lyon 3° : les numéros CP-2019-2929, CP-2019-2930, CP-2019-2931 et CP-2019-2933 concernent des acquisitions d'appartements, dans le cadre du développement urbain sur la Part-Dieu, boulevard Vivier Merle, auprès de particuliers.

Tout d'abord, un appartement de 101,57 m² pour un montant de 392 580 €, un local de stockage de 20 m² pour 15 000 €, un appartement de 56,93 m² pour 222 530 € et un appartement de 40,35 m² pour 162 820 €.

Ensuite, le dossier n° CP-2019-2934 à Meyzieu concerne l'élargissement de la rue Victor Hugo et l'acquisition d'un terrain nu de 90 m² pour un montant de 6 750 €.

Le dossier n° CP-2019-2935 à Pierre Bénite concerne une réserve foncière pour un lot de copropriété avec un montant de 320 000 €.

Le dossier n° CP-2019-2936 à Saint Fons concerne une opération de voirie et l'acquisition d'un terrain nu à un euro pour une surface de 468 m².

Et le dossier n° CP-2019-2937 à Vaulx en Velin concerne, dans le cadre du projet du Carré de Soie, la vente d'un terrain nu de 19 m² pour un montant de 100 € sur l'acquisition en vue d'un équipement public.

Voilà pour les acquisitions.

Maintenant, pour les cessions, le dossier n° CP-2019-2944 à Albigny sur Saône concerne une réduction d'un terrain d'assiette avec le Centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or pour une dépense de 800 €.

Le dossier n° CP-2019-2945 à Corbas concerne la constitution d'une servitude de passage pour l'entretien des espaces verts de la Maison d'arrêt de Lyon Corbas au profit de l'Etat pour zéro euro.

Le dossier n° CP-2019-2946 à Lyon 1^{er} concerne une rectification de limites cadastrales sur 2 immeubles avec l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat pour zéro euro.

Le dossier n° CP-2019-2939 à Givors concerne un terrain bâti de 2 182 m² pour un montant de 216 500 €, suite à la revente à la Commune, suite à préemption avec préfinancement pour un développement urbain.

Le dossier n° CP-2019-2940 à Lyon 4^e concerne une cession à la Ville de Lyon d'un terrain bâti de 1 373 m² à un euro pour une régularisation d'une parcelle de terrain.

Le dossier n° CP-2019-2941 à Lyon 9^e concerne une revente, suite à une préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 29 rue Saint-Pierre de Vaise pour un montant de 630 000 € à la société en commandite par actions (SCA) Foncière d'habitat et humanisme sur un terrain de 127 m².

Le dossier n° CP-2019-2942 à Oullins concerne, dans le cadre d'un programme d'habitat et de logement social avec la société anonyme (SA) d'HLM ICF Habitat Sud-Est Méditerranée, la revente d'un immeuble sur un terrain de 2 078 m² pour un montant de 1 400 000 €.

Enfin, le dossier CP-2019-2943 à Villeurbanne concerne, suite à préemption avec préfinancement, la revente d'un terrain bâti pour un montant de 320 000 € sur une surface de 359 m², en vue de l'acquisition d'un équipement public.

J'en ai fini, monsieur le Président. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- Mme Corinne CARDONA, membre du conseil d'administration de Immobilière Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2019-2920 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- MM. Michel LE FAOU et Roland JACQUET (pouvoir à Gérard CLAISSE), membres du conseil d'administration de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2019-2832 et CP-2019-2946 à leur demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GEOFFROY.

M. LE PRÉSIDENT : On va reprendre le cours normal avec monsieur Pierre Abadie. Je verrai après monsieur Thierry Philip parce que lui aussi doit partir.

N° CP-2019-2887 - Rochetaillée sur Saône - Plan de cession - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie métropolitain et cession, à titre onéreux, à M. Sébastien Kenck d'une emprise située 55 allée des Ecureuils - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2019-2888 - Saint Priest - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain et cession, à titre onéreux, à la SCI SOCAR d'une parcelle située 183 route de Grenoble - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2019-2889 - Vénissieux - Plan de cession - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain et cession à titre onéreux à la société B.R. Immo d'une emprise située 3 rue Honoré Daumier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2019-2890 - Caluire et Cuire - Requalification de la montée des Forts - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager pour la requalification de la voie - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services urbains -

N° CP-2019-2891 - Reprise des dégâts d'intempéries, entretien courant et réparations sur les voies rapides de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2019-2892 - Irigny - Route de Vourles - Convention de cession de biens meubles du domaine privé de la Métropole de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° CP-2019-2887 à CP-2019-2892. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Bien monsieur le Président et chers collègues, je vous présente quelques dossiers. Le premier dossier n° CP-2019-2887 à Rochetaillée sur Saône porte sur le fait que la Métropole de Lyon a été sollicitée par monsieur Sébastien Kenck pour un déclassement dans le domaine public de voirie métropolitain d'une bande de terrain nu ayant pour assiette une parcelle d'une superficie de 55 m².

Ce terrain ne représentant aucune utilité pour l'intérêt général, par conséquent son déclassement du domaine public permet la régularisation de cette situation. Plusieurs réseaux existent. Leur dévoiement sera donc à la charge de l'acquéreur. L'ensemble des services métropolitains a donné un avis favorable à ce déclassement. Comme il n'y a pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation, cette procédure est dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, la parcelle cadastrée AC 352 serait cédée au prix de 1 950 €.

Le dossier suivant n° CP-2019-2888 à Saint Priest concerne un déclassement. La SCI SOCAR a sollicité la Métropole de Lyon pour accueillir, après sa désaffectation et son déclassement, une partie de la parcelle cadastrée BC 31 représentant une superficie de 228 m². En effet, il s'agit d'un terrain délaissé qui ne présente aucune utilité pour la voirie publique. L'ensemble des services consultés sont favorables à ce déclassement. Plusieurs réseaux existants, leur dévoiement sera à la charge de l'acquéreur.

Le déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation, la procédure est donc dispensée d'enquête publique. Enfin, l'acquéreur a accepté les conditions de cession qui lui ont été proposées. Un compromis a d'ores et déjà été établi. L'emprise subventionnée sera donc cédée au prix de 7 300 €, libre de toute location ou occupation.

Le dossier suivant n° CP-2019-2889 à Vénissieux porte sur le fait que la société B.R. Immo a sollicité la Métropole de Lyon pour le déclassement du domaine public de voirie métropolitain d'une cession à son profit d'une emprise à détacher de la parcelle cadastrée CA 23 de 325 m² environ, située 3 rue Honoré Daumier. L'ensemble des services métropolitains concernés sont favorables à ce déclassement.

L'enquête technique a fait apparaître la présence de réseaux dont leur dévoiement sera à la charge de la société B.R. Immo. Le déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte, il n'y a pas d'enquête publique. L'acquéreur ayant accepté les conditions de cession qui lui ont été proposées, le compromis a d'ores et déjà été établi. Aux termes du compromis, l'emprise sera cédée au prix de 94 000 €. Tous les frais liés à cette cession seront à la charge de l'acquéreur.

Le dossier suivant n° CP-2019-2890 à Caluire et Cuire concerne le projet d'aménagement de la montée des Forts. Je rappelle que ce dossier est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020. La totalité du projet est impacté par le périmètre généré par la zone d'influence du monument historique de la maison dite "La Rivette". Ce site est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Ce projet prévoit plusieurs choses :

- la requalification générale de la voie,

- la création d'une piste cyclable, de trottoirs et d'espaces verts,
- la réorganisation du stationnement,
- la création d'arrêt de bus,
- la réfection de la chaussée,
- la mise en place d'un éclairage public,
- le renouvellement de l'assainissement,
- la création d'un réseau d'eaux pluviales.

Je rappelle que cette maison dite "La Rivette" est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. A ce titre, ce sont les travaux de requalification de la voie qui sont soumis à une autorisation d'urbanisme, sous la forme d'un permis d'aménager, conformément au code de l'urbanisme. Ce permis d'aménager sera déposé auprès de la Commune qui l'instruira en prenant l'avis du service territorial de l'Architecte des bâtiments de France.

Le dossier suivant n° CP-2019-2891 fait l'objet du lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché de travaux de reprise des dégâts lors d'intempéries, d'entretien courant et de réparations sur les voies rapides de la Métropole. Ce marché pourra être attribué à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert et sera fait dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande pour une durée ferme de 2 ans, reconductible 2 fois. L'accord-cadre comportera un engagement minimum de 200 000 € HT et maximum de 800 000 €. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Enfin, le dernier dossier n° CP-2019-2892 à Irigny concerne la route de Vourles. Celle-ci est équipée de barrières automatiques de type LBA 10 afin de fermer l'accès aux véhicules le week-end. La Commune d'Irigny souhaitant prendre en charge la gestion et l'entretien de ces barrières, a sollicité la Métropole de Lyon afin d'en acquérir la pleine propriété. La Métropole doit donc procéder à la cession au profit de la Ville d'Irigny.

Je rappelle que les biens visés dans la convention ont une valeur unitaire de plus de 4 600 € net de taxes. Leur cession de gré à gré relève de la compétence de la Commission permanente. A compter du transfert, la Ville d'Irigny sera propriétaire et aura la jouissance et la responsabilité de ces biens, la cession se faisant à titre gratuit.

Voilà monsieur le Président pour l'ensemble de ces dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci monsieur Abadie. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

Monsieur Roland Bernard, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, et je sais qu'il n'y en aura pas, je vais passer la parole à monsieur Thierry Philip afin qu'il puisse accélérer.

N° CP-2019-2957 - Réalisation de prestations de vidage de contenants de propreté sur le domaine public de la Métropole de Lyon - Lots n° 2, 3 et 4 - Autorisation de signer les accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage –

N° CP-2019-2961 - Ecully - Lyon 9° - Champagne au Mont d'Or - Lyon 5° - Tassin la Demi Lune - Sainte Foy lès Lyon - Mission d'assistance pour la gestion externalisée du service public de chauffage urbain du Centre ouest - Autorisation de signer l'accord cadre de service à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° CP-2019-2957 et CP-2019-2961. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Merci, d'autant que ces 2 dossiers sont rapides. Le premier dossier n° CP-2019-2957 porte sur la réalisation de prestations de vidage pour les poubelles de propreté sur le domaine public de 3 territoires nord-ouest, ouest-sud et est. Les 3 territoires, c'est l'entreprise Véolia qui a remporté l'appel d'offres et c'est l'autorisation pour le Président de signer ces accords-cadres à bons de commande de service pour la réalisation de ces prestations. Je précise qu'il y a des clauses d'insertion dans les marchés.

Le dossier n° CP-2019-2961, respectivement à Ecully, Lyon 9°, Champagne au Mont d'Or, Lyon 5°, Tassin la Demi Lune et Sainte Foy lès Lyon, concerne une mission d'assistance pour la gestion externalisée du service public de chauffage urbain du Centre ouest avec le groupement Sermet/A-E-C/Parme Avocats pour un montant de commande minimum de 75 000 € HT et maximum de 300 000 € HT pour une durée ferme de 4 ans de l'accord-cadre. Il est demandé d'autoriser monsieur le Président à le signer.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° CP-2019-2893 - Maintenance des équipements fluviaux et des haltes fluviales - Darse Confluence et rives de Saône - Lancement d'une procédure adaptée - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Bernard rapporte le dossier n° CP-2019-2893. Monsieur Bernard, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué BERNARD, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer l'accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance des équipements fluviaux et des haltes fluviales de la Darse Confluence et des rives de Saône. Ce marché n'excédera pas 400 000 € HT pour une durée ferme de 2 ans et sera reconductible une fois 2 années.

Voilà merci.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué BERNARD.

N° CP-2019-2894 - Cailloux sur Fontaines - Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) ICF habitat sud-est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2895 - Charly - Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Immobilière Rhône Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2896 - Chassieu - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2897 - Francheville - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès d'Arkéa - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2898 - Lyon - Saint Priest - Meyzieu - Villeurbanne - Vénissieux - Vaulx en Velin - Sainte Foy lès Lyon - Garanties d'emprunts accordées à la société commandite par actions (SCA) Foncière habitat et humanisme suite à la cession du patrimoine par l'association Aralis et du transfert du passif associé souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2899 - Lyon - Villeurbanne - Genay - Corbas - Sainte Foy lès Lyon - Oullins - Rillieux la Pape - Francheville - Caluire et Cuire - Rochetaillée sur Saône - Fleurieu sur Saône - Craponne - Saint Fons - Champagne au Mont d'Or - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement de la dette - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2900 - Lyon 3° - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2018-2303 du 9 avril 2018 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2901 - Lyon 3° - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2902 - Lyon 7° - Garanties d'emprunts accordées à l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Chevreul Lestonnac auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2018-2380 du 14 mai 2018 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2903 - Lyon 7° - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2904 - Lyon 7° - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Alliade habitat auprès du Crédit Agricole Centre-Est - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2905 - Marcy l'Etoile - Lissieu - Garanties d'emprunts accordées à l'office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2906 - Sainte Foy lès Lyon - Lyon - Ecully - Charly - Caluire et Cuire - Chassieu - Villeurbanne - Irigny - Francheville - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) suite à la cession de biens par la société Cité nouvelle - Transfert de dette - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2907 - Vaulx en Velin - Lyon 6° - Lyon 8° - Corbas - Saint Priest - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Transfert des garanties d'emprunts du portefeuille Dexia à la CDC et subrogation des actes - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2908 - Villeurbanne - Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme (SA) d'économie mixte locale patrimoniale (SEMPAT) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2909 - Villeurbanne - Saint Priest - Décines Charpieu - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat (EMH) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision complémentaire à la délibération du Conseil n° 2017-1971 du 22 mai 2017 - Prêt haut de bilan bonifié n° 81395 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2910 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Vilogia auprès de la Banque postale - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2019-2911 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Rhône Saône habitat auprès du Crédit coopératif - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° CP-2019-2894 à CP-2019-2911. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, 18 dossiers de garanties d'emprunts, 6 décisions modificatives, une décision complémentaire, 11 décisions de nouvelles garanties relatives à 1 147 logements et 8 locaux commerciaux pour un montant d'encours supplémentaire de 31 637 530 €.

Je commence par les 6 décisions modificatives. Les dossiers n° CP-2019-2898 à Lyon, Saint Priest, Meyzieu, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx en Velin et Sainte Foy lès Lyon, n° CP-2019-2899 à Lyon, Villeurbanne, Genay, Corbas, Sainte Foy lès Lyon, Oullins, Rillieux la Pape, Francheville, Caluire et Cuire, Rochetaillée sur Saône, Fleurieu sur Saône, Craponne, Saint Fons et Champagne au Mont d'Or, n° CP-2019-2900 à Lyon 3°, n° CP-2019-2902 à Lyon 7°, n° CP-2019-2906 à Sainte Foy lès Lyon, Ecully, Charly, Caluire et Cuire, Chassieu, Villeurbanne, Irigny et Francheville, et n° CP-2019-2907 à Vaulx en Velin, Lyon 6°, Lyon 8°, Corbas et Saint Priest, respectivement au profit :

- de la société commandite par actions (SCA) Foncière habitat et humanisme pour la cession de 22 logements par l'association Aralis et, en conséquence, le transfert des emprunts associés,
- de la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) SCIC habitat Rhône-Alpes pour des réaménagements de dette et d'uniformisations de marge,
- de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat pour le recalage d'emprunt relatif à l'acquisition-amélioration de 7 logements rue Soignat à Lyon 3^o,
- de l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Chevreul Lestonnac relatif au réaménagement d'un emprunt souscrit auprès de la Caisse d'épargne,
- de la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Alliade habitat portant sur un transfert de prêt, dans le cadre de la cession du patrimoine situé dans le Rhône par la société Cité nouvelle,
- de l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat relatif à la cession d'un portefeuille de prêt détenu par Dexia Crédit Local à la Caisse des dépôts et consignations.

Je poursuis par une décision complémentaire, le dossier n° CP-2019-2909 à Villeurbanne, Saint Priest et Décines Charpieu, au bénéfice de l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat (EMH) portant sur un prêt haut de bilan pour un montant garanti de 5 970 000 €.

Voilà, je poursuis par les 11 nouvelles demandes de garanties.

Le dossier n° CP-2019-2894 à Cailloux sur Fontaines au profit de la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) ICF habitat sud-est Méditerranée pour l'acquisition en VEFA de 5 logements route de Noailleux à Cailloux sur Fontaines pour un montant garanti de 418 918 €.

Le dossier n° CP-2019-2895 à Charly er Dardilly au profit de la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Immobilière Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 6 logements chemin de Recanton à Charly et de 15 logements route d'Ecully à Dardilly pour un montant total garanti de 2 888 071 €.

Le dossier n° CP-2019-2896 à Chassieu et Villeurbanne au profit de la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Alliade habitat pour l'acquisition en VEFA de 20 logements route de Lyon à Chassieu et la réhabilitation de 100 logements rue Léon Blum à Villeurbanne pour un montant total garanti de 5 385 211 €.

Le dossier n° CP-2019-2897 à Francheville au bénéfice de la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Batigère Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 4 logements rue de l'Eglise à Francheville pour un montant total garanti de 323 913 €.

Le dossier n° CP-2019-2901 à Lyon 3^o au profit de société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Cité nouvelle pour l'acquisition-amélioration de 7 logements rue Voltaire à Lyon 3^o pour un montant total garanti de 398 650 €.

Le dossier n° CP-2019-2903 à Lyon 7^o au profit de l'Ain Dynacité pour la construction de 239 logements boulevard Yves Farge à Lyon 7^o pour un montant total garanti de 4 817 630 €.

Le dossier n° CP-2019-2904 à Lyon 7^o et Villeurbanne au profit de la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Alliade habitat pour l'acquisition en VEFA de 100 logements à destination d'étudiants allée Pierre de Coubertin à Lyon 7^o et l'acquisition-amélioration de 8 logements cours Tolstoï à Villeurbanne pour un montant total garanti de 5 359 445 €.

Le dossier n° CP-2019-2905 à Marcy l'Etoile et Lissieu concerne l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat pour les acquisitions en VEFA de 12 logements avenue Marcel Mérieux à Marcy l'Etoile et de 17 logements route Nationale à Lissieu pour un montant total garanti de 2 686 591 €.

Le dossier n° CP-2019-2908 à Villeurbanne au profit de la société anonyme (SA) d'économie mixte locale patrimoniale (SEMPAT) pour l'acquisition en VEFA de 4 locaux d'une surface commerciale de 495 m² et l'acquisition dans le cadre d'une opération de revitalisation économique de 4 locaux d'une surface commerciale de 460 m² avenue Roger Salengro à Villeurbanne pour un montant total garanti de 674 952 €.

Le dossier n° CP-2019-2910 à Villeurbanne au bénéfice de Vilogia pour l'acquisition-amélioration de 5 logements place des Maisons Neuves à Villeurbanne pour un montant total garanti de 940 986 €.

Enfin, le dernier dossier n° CP-2019-2911 à Villeurbanne concerne la société anonyme (SA) d'habitations à loyer modéré (HLM) Rhône Saône habitat pour l'acquisition de 12 logements dans le cadre d'un prêt social de location-accession dans la ZAC Gratte-Ciel nord rue Racine à Villeurbanne pour un montant total garanti de 1 836 000 €.

Voilà, j'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Claisse. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- Mme Corinne CARDONA, membre du conseil d'administration de Immobilière Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2019-2895 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2019-2896, CP-2019-2904 et CP-2019-2906 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC habitat Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2019-2899 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- MM. Michel LE FAOU et Roland JACQUET (pouvoir à Gérard CLAISSE), membres du conseil d'administration de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2019-2900 et CP-2019-2905 à leur demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Est Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2019-2909 à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2019-2907 à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2019-2912 - Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'animation du dispositif d'aide financière pour la résorption des points noirs en assainissement non collectif et pour la réalisation de travaux d'assainissement collectif des voies privées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau -

N° CP-2019-2913 - Fourniture de pièces détachées et de maintenance d'un parc existant de pompes de marque SOMEFLU installées sur les stations d'épuration et de relèvement et sur l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-sud - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau -

N° CP-2019-2914 - Achat de consommables et matériels de laboratoire pour le fonctionnement du laboratoire de la direction eau et déchets et des autres directions de la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offre ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° CP-2019-2912 à CP-2019-2914. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n° CP-2019-2912 concerne l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'animation du dispositif d'aide financière pour la résorption des points noirs en assainissement non collectif et pour la réalisation de travaux d'assainissement collectif des voies privées. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et de l'autorisation de signer l'accord-cadre pour une durée de un an reconductible de façon expresse 4 fois pour un montant minimum de 30 000 € HT et maximum de 100 000 € HT pour la durée du marché.

Le dossier n° CP-2019-2913 concerne la fourniture de pièces détachées et de maintenance d'un parc existant concernant des pompes d'une marque spécifique SOMEFLU installées sur les stations d'épuration et de relèvement et sur l'unité de traitement et de valorisation énergétique. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et de l'autorisation de signer l'accord-cadre pour une durée ferme de 4 ans avec un montant minimum de 100 000 € HT et maximum de 400 000 € pour la durée du marché.

Le dossier n° CP-2019-2914 concerne l'achat de consommables et matériels de laboratoire pour le fonctionnement du laboratoire de la direction de l'eau et des déchets et des autres directions de la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée ferme de 4 ans avec un montant minimum de 70 000 € HT et maximum de 280 000 € HT pour la durée ferme de l'accord-cadre.

Cependant, conformément aux critères d'attribution, il a été procédé à l'appel d'offres et c'est la société SODIPRO qui est proposée par la commission permanente d'appel d'offres.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2019-2915 - Partenariat Métropole de Lyon - Waze : participation au programme Connected Citizens mené par Waze - Autorisation de participer au contrat de partenariat de Waze - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2019-2916 - Réalisation de maquettes 3D, de prestations associées et de produits dérivés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n° CP-2019-2915 et CP-2019-2916. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, un article dans le JDD faisait référence, ce week-end, à une étude orchestrée par le think tank "Les clés de la mobilité" qui classe Lyon en tête des villes où on se déplace le mieux devant Paris et Rouen.

Vous connaissez, par ailleurs, la politique volontariste de la Métropole de Lyon : pour constituer un patrimoine informationnel, conséquent et de bonne qualité, nous sommes tous conscients qu'il s'agit là d'un atout majeur pour nos diverses politiques publiques. De nombreuses communes se sont d'ailleurs engagées dans une démarche de mise à disposition des données publiques aux côtés des équipes de la Métropole de Lyon et je pense que c'est un très bon choix.

L'accord que nous vous proposons d'adopter aujourd'hui, avec ce premier dossier n° CP-2019-2915 sur Waze, répond à ces 2 ambitions. Après plus d'un an de discussions et de négociations, nous avons obtenu un principe d'échange de données qui nous donne accès aux données de mobilité des 200 000 utilisateurs aujourd'hui recensés sur notre agglomération, utilisateurs de Waze, avec en contrepartie pour la Métropole une mise à disposition de données qui sont publiques, donc qui ne demandent rien à la fois sur des infos chantiers et des perturbations, ceci en temps réel.

Ceci va nous permettre d'avoir une meilleure connaissance des itinéraires de fuite, d'agir aussi sur l'algorithme en présence et d'améliorer le guidage dans les tunnels, notamment sur le volet des accidents. Nous souhaitons aussi pouvoir ouvrir des pistes de travail sur cette cible des conducteurs pour massifier nos offres de covoiturage. Nous avons eu un avis positif de la commission de mobilité sur ce rapport.

Le deuxième dossier n° CP-2019-2916 concerne le renouvellement d'un marché de prestations qui permet la réalisation de maquettes 3D réalisées avant, après ou pendant le déploiement de projets urbains. Ce sont des outils que nous utilisons autant en concertation qu'en communication et la proposition est ici de conduire un accord-cadre multi-attributaire pour une durée de 2 ans, reconductible une fois avec un montant maximal de 240 000 € HT pour 2 ans, identique au marché actuel. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N° CP-2019-2917 - Convention de collaboration partenariale entre la société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR), l'association les Petits frères des pauvres et la Métropole de Lyon - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées - Direction de la vie à domicile -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Gandolfi rapporte le dossier n° CP-2019-2917. Madame Gandolfi, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GANDOLFI, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, la convention qui vous est présentée, vise à aider des personnes âgées à faibles revenus de pouvoir bénéficier, avec cette école, de soins esthétiques et de coiffures de façon à ce qu'elles puissent prendre un petit peu soin d'elles.

On a passé la convention avec l'association les Petits frères des pauvres dans un premier temps parce qu'il s'agit d'avoir quelqu'un qui les accompagne. En effet, on ne peut pas laisser de jeunes élèves seules, face à des personnes âgées qui peuvent aussi être désorientées. Donc, dans un premier temps, cette convention aura vocation par la suite à s'élargir à d'autres associations.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GANDOLFI.

N° CP-2019-2948 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er décembre 2018 au 31 janvier 2019 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2019-2949 - Lyon 7° - Autorisation donnée à l'Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA) Lyon de déposer une demande de permis de construire provisoire sur la parcelle cadastrée CD 200 située 186 rue de Gerland - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2019-2950 - Acquisition de matériels électroménagers pour les services de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2019-2951 - Opération de renouvellement des marchés de maintenance et de fournitures sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2019-2952 - Bron - Parc-cimetière - Demande de rétrocession et de remboursement d'une concession acquise par Mme Monique Trojani-Raberin - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2019-2953 - Pierre Bénite - Convention d'expérimentation d'une valorisation de sols non fertiles par la production de biomasse, à partir de taillis à courte rotation avec la Société forestière de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), les sociétés Suez RR IWS Minerals France et Valterra Dépollution Réhabilitation - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kabalo rapporte les dossiers n° CP-2019-2948 à CP-2019-2953. Monsieur Kabalo, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KABALO, rapporteur : Oui, merci monsieur le Président. Chers collègues, pour le dossier n° CP-2019-2948, il est demandé de prendre acte des déplacements effectués par nos collègues dans le cadre de leurs délégations pour la période allant du 1^{er} décembre 2018 au 31 janvier 2019.

Le dossier n° CP-2019-2949 à Lyon 7° concerne l'autorisation donnée à l'Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA) de déposer une demande de permis de construire portant sur un tènement métropolitain situé 186 rue de Gerland. Implantation provisoire du bâtiment modulaire, le projet comporte 4 salles de classe et 3 salles de travaux pratiques pour une surface totale de 380 m². La durée prévisionnelle de la convention est estimée à 22 mois.

Le dossier n° CP-2019-2950 concerne l'autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commande relatif aux matériels électroménagers pour les services de la Métropole. Le montant global du marché s'élève au minimum à 72 000 € TTC et maximum à 204 000 € TTC pour une durée de 2 ans, renouvelable de façon expresse, une fois 2 années. Le marché sera signé avec la société DARTY.

Le dossier n° CP-2019-2951 concerne l'opération de renouvellement des marchés de maintenance et de fournitures sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer un certain nombre d'accords-cadres à bons de commande au nom de 29 lots pour un montant total maximum de 17 736 000 € TTC, pour une durée de 2 ans, renouvelable de façon expresse, une fois 2 années.

Le dossier n° CP-2019-2952 à Bron concerne le parc-cimetière. Il s'agit d'une demande de rétrocession et de remboursement d'une concession pour un montant de 3 062,09 €.

Enfin, le dossier n° CP-2019-2953 à Pierre Bénite concerne l'approbation d'une convention d'expérimentation d'une durée de 30 ans conclue à titre gratuit, établie avec la Métropole de Lyon et la Société forestière de la CDC, les sociétés Suez RR IWS Minerals France et Valterra pour la production de biomasse. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ladite convention.

J'en ai terminé.

M. LE PRÉSIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KABALO.

N° CP-2019-2954 - Logement d'abord - Attribution de subventions aux associations et structures oeuvrant dans le cadre de la mise en oeuvre accélérée du plan quinquennal du Logement d'abord pour l'année 2019 - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2019-2956 - Lyon 8° - Mission de maîtrise d'oeuvre et d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour des aménagements de voiries et d'espaces publics de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz sud - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain -

N° CP-2019-2960 - Vaulx en Velin - Etude pré-opérationnelle pour les copropriétés du secteur Cervelières-Sauveteurs - Demandes de subventions auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et de la Ville de Vaulx en Velin - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n° CP-2019-2954, CP-2019-2956 et CP-2019-2960. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, je rapporte 3 dossiers : 2 concernant spécifiquement ma délégation et une pour le compte de madame Béatrice Vessiller qui ne pouvait être des nôtres ce matin, retenue par une contrainte professionnelle.

Le premier dossier CP-2019-2954 concerne le programme Logement d'abord. Il s'agit de l'attribution de différentes subventions pour un montant de 169 000 € réparti comme suit : 90 000 € répartis entre 4 opérateurs qui vont être parties prenantes à ce programme Logement d'abord, notamment pour mener des actions alternatives permettant de réduire un certain nombre d'expulsions.

Une deuxième subvention d'un montant de 30 000 € au profit du Collège coopératif Rhône-Alpes (CCAURA) qui va permettre la coordination et l'animation du réseau d'acteurs qui sera partie prenante dans l'offre de formation Logement d'abord et, enfin, une dernière subvention d'un montant de 34 000 € au titre du développement de l'observation sociale pour la Maison de la veille sociale et la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE).

Voilà pour ce premier dossier, monsieur le Président.

Le deuxième dossier CP-2019-2956 à Lyon 8° porte spécifiquement sur l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des espaces publics et des aménagements de voirie dans le cadre de la ZAC Mermoz sud. Il est proposé d'autoriser monsieur le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour des aménagements de voiries et d'espaces publics au groupement HYL/Dumetier Design/Safege/Les Eclairagistes Associés pour un montant de 1 437 440 € HT.

Et, enfin, le dernier dossier CP-2019-2960 à Vaulx en Velin que je rapporte pour madame Béatrice Vessiller, concerne une étude pré-opérationnelle pour les copropriétés du secteur Cervelières-Sauveteurs sur la Commune de Vaulx en Velin. Il s'agit d'une demande de subvention auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Il s'agit donc de solliciter une subvention de fonctionnement d'un montant de 42 500 € auprès de l'ANAH pour la réalisation des études pré-opérationnelles avec les copropriétés du secteur Cervelières-Sauveteurs.

Voilà monsieur le Président pour ces 3 dossiers.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, Mme Béatrice VESSILLER, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de Batigère Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats, ni au vote du dossier n° CP-2019-2954 (article 26 du règlement intérieur du Conseil).

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2019-2955 - Lyon 1er - Lyon 2° - Lyon 3° - Lyon 5° - Lyon 8° - Lyon 9° - Saint Genis Laval - Villeurbanne - Aide à la pierre - Logement social 2018 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte le dossier n° CP-2019-2955. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, une décision relative à l'aide à la pierre dans le programme Logement social 2018. Il s'agit d'une attribution de 10 subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux.

Je rapporte cette décision en lieu et place de monsieur Michel Le Faou qui siège dans les conseils d'administration des bailleurs sociaux concernés.

Ces 10 subventions concernent les Communes de Villeurbanne pour 2 opérations et Saint Genis Laval ainsi que Lyon 2°, Lyon 3°, Lyon 5°, Lyon 8°, Lyon 9° et Lyon 1^{er} pour des opérations de financement de logements de 38 PLUS et 31 PLAI pour un montant maximal de subventions de 796 500 €. Les organismes concernés sont Est Métropole habitat, Grand Lyon habitat, habitat et humanisme, Lyon Métropole habitat et la SACVL.

Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Crimier. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- MM. Michel LE FAOU et Roland JACQUET (pouvoir à Gérard CLAISSE), membres du conseil d'administration de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2019-2955 à leur demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Est Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2019-2955 à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2019-2955 à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Ville de Lyon au sein du conseil d'administration de la SACVL, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2019-2955 à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2019-2958 - LUGDUNUM - Musée et théâtres romains - Tarification pour la boutique du Musée - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative -

N° CP-2019-2959 - Site archéologique de Fourvière - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux pour l'organisation du Festival des Nuits de Fourvière - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Picot rapporte les dossiers n° CP-2019-2958 et CP-2019-2959. Madame Picot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PICOT, rapporteur : Le premier dossier n° CP-2019-2958 concerne la tarification de la librairie boutique LUGDUNUM.

LUGDUNUM et sa boutique étant gérés en régie directe, il appartient à la Métropole de déterminer les règles de vente et de tarification des ouvrages, objets promotionnels et éducatifs de sa boutique. Il est proposé aujourd'hui de modifier la gamme des bijoux, créations et reproductions d'art. La fourchette de 90 €/200 € qui était celle de notre décision de janvier 2018 est abaissée à 50 €/120 €. Je vous remercie d'approuver cet ajustement.

Le deuxième projet n° CP-2019-2959 concerne l'autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux sur le site de Fourvière. Chaque année, les Nuits de Fourvière investissent le site archéologique de Fourvière en mettant en place plusieurs installations temporaires : une scène, une zone technique d'arrière scène sur le grand théâtre et sur l'Odéon, un jardin pour l'accueil des entreprises et un bar.

L'exploitation du site de Fourvière, propriété de la Ville de Lyon, est confiée à la Métropole de Lyon. S'agissant d'un site classé au titre des monuments historiques, il appartient à la Métropole de procéder à une demande d'autorisation de travaux auprès de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine afin de permettre ces installations. Je vous remercie d'autoriser le dépôt de cette demande.

J'en ai terminé.

M. LE PRÉSIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICOT.

M. LE PRÉSIDENT : Madame Belaziz, en fait monsieur Thierry Philip, dans un élan de générosité, a présenté votre dossier. Vous ne deviez pas être là, je ne sais pas, ou il ne vous a pas vue, il s'en excuse.

Je crois qu'on a épuisé les sujets. Bonne semaine à vous.

(La séance est levée à 11 heures 15).

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 8 avril 2019.

Le Président,

La Secrétaire de séance,
